

# ENTREPRISES

## Malgré une forte demande, les tests rapides peinent à être déployés dans les entreprises

**COVID-19.** Des obstacles administratifs et le télétravail freinent la diffusion des tests rapides. Quant aux autotests, ils seront réservés à un usage privé..

**Maude Bonvin**

Tester, tester et encore tester. C'est le mot d'ordre des autorités avant les vacances de Pâques. Une campagne de dépistage massive a ainsi été lancée le 15 mars par la Confédération. Coût de l'opération: plus d'un milliard de francs pris en charge par les finances fédérales. Pour les employeurs, cette nouvelle stratégie rime avec moins d'absentéisme, en évitant une propagation du coronavirus parmi les collaborateurs. A l'avenir, les entreprises qui procèdent à des tests réguliers ne devraient par ailleurs plus être obligées de mettre en quarantaine leurs salariés en contact avec un collègue positif. Pourtant, les sociétés sont peu nombreuses à recourir à cette solution.

### Unité mobile pour tester dans les bureaux

Pour le directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services



Les Transports publics fribourgeois ont lancé une vaste campagne de tests auprès de leurs chauffeurs.

de Genève (CCIG) Vincent Subilia, la demande pour les tests rapides en entreprises est importante. «Elle se heurte toutefois à l'obligation de télétravail», déplore-t-il. Or tester permet précisément de lever cette obligation. «Il faut en faire un véritable outil de travail pour les entreprises», estime le directeur général de la CCIG. Certains

employés n'ont pas vu leurs collègues depuis six mois. Selon le responsable, l'envie de retourner au travail est forte. Avec le groupe genevois M3 Sanitrade, la CCIG a lancé une unité mobile pour tester en entreprises. L'instrument est donc disponible. Aux yeux de Vincent Subilia, seuls les tests et la vaccination permettront de revenir

à une certaine normalité. Les tests présentent l'avantage de ne pas souffrir de pénurie.

### Plans d'action cantonaux

Autre écueil: la mise en œuvre de la stratégie de tests de masse de la Confédération incombe aux cantons. Il faut donc que les autorités cantonales se dotent d'un plan d'action pour les entreprises. Zurich, Berne et le Tessin disposent par exemple d'un tel dispositif. Ces plans doivent ensuite être validés par la Confédération.

Certains cantons n'ont cependant pas attendu les instructions de Berne pour se lancer dans des opérations de tests à grande échelle. C'est le cas notamment des Grisons, de Vaud, du Valais et de Fribourg. Ces tests ont été principalement réalisés en station durant les vacances de Carnaval. Fribourg a, quant à lui, initié une phase-pilote dans trois écoles, deux EMS et deux entreprises au début du mois de mars. Parmi

les sociétés participantes, les Transports publics fribourgeois (TPF). Quelque 300 chauffeurs ont été invités à réaliser de manière anonyme des tests salivaires à domicile. Ils avaient la possibilité de se tester une fois par semaine entre le 9 et le 23 mars. «Nous y avons vu un moyen supplémentaire de lutte contre le coronavirus, au côté de nos plans de protection. Cette méthode permet de détecter d'éventuels employés asymptomatiques et de casser les chaînes de transmission», explique le porte-parole des TPF, Pierre Jenny. Effectués sur une base volontaire, ces tests n'ont détecté aucun cas positif. La proportion de conducteurs sollicités qui a réalisé un test varie entre 15 et 25% en fonction des semaines. Les TPF tirent un bilan très positif de cette expérience. Ils réfléchissent à la possibilité de l'étendre à d'autres catégories d'employés. L'entreprise compte 1200 collaborateurs.

Côté salariés, le syndicat Unia ne s'oppose pas aux tests rapides dans les entreprises, pour autant qu'ils soient volontaires et que les règles de quarantaine ainsi que les mesures de protection sur le lieu de travail soient maintenues.

### Ne plus perdre de temps

Au niveau des branches qui souffrent des restrictions sanitaires, Hotelleriesuisse demande à la Confédération et aux cantons que les prélèvements salivaires analysés de manière groupée dans les entreprises puissent être réalisés de manière non bureaucratique afin de ne plus perdre de temps. Il reste également à clarifier si les clients des hôtels peuvent être compris dans ces prélèvements. En outre, les hôtes étrangers doivent aussi pouvoir bénéficier de tests gratuits. L'hôtellerie, qui a généré un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de francs en 2019, emploie plus de 76.000 collaborateurs. ■

## Pour l'hôtellerie, tester davantage permettra de retrouver une vie normale

Avec des taux d'occupation au plus bas en février, l'hôtellerie souffre particulièrement de l'absence de touristes étrangers. Selon un sondage d'Hotelleriesuisse, deux tiers des établissements ont accusé, le mois dernier, des pertes de chiffre d'affaires pouvant aller jusqu'à 250.000 francs. Pour l'ensemble de la saison d'hiver, les hôteliers interrogés par l'association faïtière prévoient pour leur établissement une perte dépassant le million de francs. «Sans augmentation significative de la demande indigène et étrangère, pas de reprise durable», souligne l'organisation. Pour y parvenir, elle mise sur l'accélération de la vaccination et la montée en puissance des tests,

en l'absence d'immunité collective. «Nous entrevoyons un grand potentiel dans ce dernier domaine», précise sa porte-parole, Karin Sieber. Hotelleriesuisse se dit donc favorable à un certificat Covid qui mentionne un test négatif ou un vaccin, à condition de rendre la vaccination et les tests rapides facilement accessibles à tous ceux qui le souhaitent. «Ce développement doit maintenant être accéléré pour que nous puissions retrouver le plus rapidement possible le chemin de la vie quotidienne normale», ajoute Karin Sieber. Pour le tourisme d'affaires, il est essentiel que les séminaires et les manifestations adoptant des mesures de protection et effectuant des

tests réguliers soient à nouveau autorisés, aux yeux de l'association.

Sur le terrain, Fabrice Hochart à la tête de l'auberge de l'Union à Palézieux affirme être prêt à s'adapter à toutes les situations. «S'il faut contrôler des certificats Covid, je le ferai bien que je ne sois pas policier. Je préférerais proposer ma cuisine à tout le monde mais s'il faut en arriver là... Je serre les dents depuis fin décembre», déclare-t-il. Le restaurateur n'est d'ailleurs pas contre l'idée de se faire vacciner si c'est pour gagner en sécurité. Et d'ajouter que de faux certificats Covid circulent déjà. Une solution, à ses yeux, serait d'intégrer cette attestation à l'application Social Pass. **MB**

## GastroSuisse veut anticiper les futures crises sanitaires

GastroSuisse a annoncé lundi une initiative populaire pour «Une indemnisation adéquate en cas de pandémie». Selon la faïtière, celle-ci vise à pallier aux «faillites» actuelles des bases juridiques concernant le droit à une indemnisation des établissements touchés. Pour Casimir Platzer, président de GastroSuisse, les nombreuses erreurs dans la crise actuelle ont fait «déborder le vase» et poussé la fédération à lancer maintenant une initiative populaire.

L'objectif de cette dernière est clair: «Il ne faut plus reproduire les mêmes erreurs», a expliqué M. Platzer. «En cas de nouvelle pandémie, il faut des indemnités adéquates si des établissements venaient à être fermés par les autorités.»

Il convient également d'ancrer juridiquement et de préciser le droit à la réduction de l'horaire de travail et à l'allocation perte de gain. L'initiative populaire vise à fixer les futures règles du jeu. (awp)